

Objet : PERSONNEL - demande d'accord pour le versement d'une aide attribuée du FIPHFP au profit du maintien dans l'emploi d'un agent



## COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 52/2016

### DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :  
En exercice : 29 Présents : 24 Votants : 29 Procurations : 05

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le : 04 OCT. 2016  
Affiché le :

L'An deux mille seize, le vingt-neuf septembre, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 22 Septembre 2016.

**PRÉSENTS** : Mmes et MM. MAUREL, SANCHEZ, GONZALEZ, CANEZIN, LLOUBERES, ZAMBONI, CASTAING, AUDIGUIER, LASSALLE, ANDUZE, MALBEC, SCHINTONE, BENHADJ, JOUSSEAUME, FIEVRE, ARNAL, RIGAUD, MARQUIER, LE GUIRIEC, SEIB-TAUPIN, JOUET, GARBIN, MARTIN, DELON.

#### PROCURATIONS

|            |   |                 |
|------------|---|-----------------|
| Mme LIAN   | à | Mme GONZALEZ    |
| M. BEVILLE | à | M. SANCHEZ      |
| M. BERNES  | à | M. ANDUZE       |
| Mme FERTE  | à | Mme JOUET       |
| M. FERTE   | à | Mme SEIB-TAUPIN |

**SECRETAIRE** : Mme FIEVRE a été élue Secrétaire de séance à l'unanimité.

**OBJET : PERSONNEL - demande d'accord pour le versement d'une aide attribuée du FIPHFP au profit du maintien dans l'emploi d'un agent**

Madame le Maire informe qu'une demande d'aide a été octroyée par le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) afin d'améliorer les conditions de vie et faciliter le maintien dans l'emploi d'un agent qui a du faire l'acquisition de prothèses auditives.

Cette aide a été versée à la Commune, Madame le Maire demande donc aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir l'autoriser à reverser cette aide à l'agent concerné.

**APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE, à l'unanimité :**

- d'autoriser Madame le Maire à reverser cette aide à l'agent concerné.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.*

Aussonne, le 30 septembre 2016

Le Maire,

Lysiane MAUREL

